

# DEC 14/2017

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2016-2017

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 3 juillet 2017

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 3 juillet 2017

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de virement de crédits** n° DEC 14/2017 à l'intérieur de la section III – Commission – du budget général pour l'exercice 2017

E 12182



Bruxelles, le 27 juin 2017  
(OR. en)

10718/17

FIN 419

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine: Monsieur Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne  
Date de réception: 27 juin 2017  
Destinataire: Monsieur Edward SCICLUNA, président du Conseil de l'Union européenne  
Objet: Proposition de virement de crédits n° DEC 14/2017 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2017

---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 14/2017.

p.j.: DEC 14/2017



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 26/06/2017

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2017  
SECTION III - COMMISSION TITRES: 19, 22

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 14/2017

---

**ORIGINE DES CRÉDITS**

**DU CHAPITRE** - 19 02 Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) –  
Réaction aux crises, prévention des conflits, consolidation de la paix et préparation  
aux crises

ARTICLE - 19 02 01 Réponse aux situations de crise et de crise émergente	CE	-13 000 000,00
--	----	----------------

**DESTINATION DES CRÉDITS**

**AU CHAPITRE** - 2204 Instrument européen de voisinage

POSTE - 22 04 01 03 Pays méditerranéens -- Mesures propres à instaurer la confiance, sécurité et prévention et règlement des conflits	CE	13 000 000,00
--	----	---------------

## I. PRÉLÈVEMENT

### I.1

#### a) Intitulé de la ligne

**19 02 01 - Réponse aux situations de crise et de crise émergente**

#### b) Données chiffrées à la date du 01/06/2017

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	170 200 000,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	170 200 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	31 360 449,03
<b>5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>138 839 550,97</b>
<b>6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>125 839 550,97</b>
<b>7 Prélèvement proposé</b>	<b>13 000 000,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	7,64 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 01/06/2017	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

#### d) Justification détaillée du virement

Un montant de 13 millions d'EUR est proposé pour un virement à partir de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) en faveur de l'instrument européen de voisinage (IEV), en tant que contribution à la mise en œuvre de la communication «La migration le long de la route de la Méditerranée centrale - Gérer les flux migratoires, sauver des vies» [JOIN(2017) 4 final].

## **II. RENFORCEMENT**

### **II.1**

#### **a) Intitulé de la ligne**

**22 04 01 03 - Pays méditerranéens -- Mesures propres à instaurer la confiance, sécurité et prévention et règlement des conflits**

#### **b) Données chiffrées à la date du 01/06/2017**

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	332 480 439,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	332 480 439,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	121 060 000,00
<b>5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>211 420 439,00</b>
<b>6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>224 420 439,00</b>
<b>7 Renforcement proposé</b>	<b>13 000 000,00</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	3,91 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 01/06/2017	5 717 788,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

#### **d) Justification détaillée du virement**

Le 25 janvier 2017, la Commission européenne a adopté la communication «La migration le long de la route de la Méditerranée centrale - Gérer les flux migratoires, sauver des vies» [JOIN(2017) 4 final]. Cette communication prévoit de mobiliser 200 millions d'EUR en 2017 pour le volet «Afrique du Nord» du fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique, en donnant la priorité aux projets liés à la migration concernant la Libye, tout en renforçant la coopération opérationnelle sur la gestion des flux migratoires avec les pays voisins.

Il est proposé que l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix participe à la mise en œuvre de cette communication à hauteur de 13 millions d'EUR, montant qui transitera d'abord par l'instrument européen de voisinage pour être ensuite versé au fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique.